



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

perspectives au Levant

Question au Gouvernement n° 1818

Texte de la question

PERSPECTIVES AU LEVANT

M. le président. La parole est à M. Philippe Chalumeau.

M. Philippe Chalumeau. Madame la ministre des armées, samedi dernier, les forces démocratiques syriennes ont annoncé la libération d'Al-Baghouz, éliminant ainsi totalement de la carte le califat autoproclamé en juin 2014 à Mossoul par le groupe terroriste Daech. (M. Éric Coquerel applaudit.) Cette victoire militaire territoriale, appuyée par la coalition internationale, est pour la France un moment d'autant plus important que notre pays est l'un de ceux qui ont été le plus durement touchés par le terrorisme.

Depuis les attaques contre *Charlie Hebdo* jusqu'à l'attentat de Nice, depuis le Bataclan jusqu'à Trèbes, les attentats de Daech restent à jamais une plaie ouverte dans nos cœurs. À la mémoire de toutes les victimes, et à nos militaires engagés dans ce combat en opérations extérieures aussi bien que sur notre sol, rendons, mes chers collègues, un hommage appuyé. (Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent.)

Dès 2017, la reprise de Raqqa et de Mossoul avait permis de repousser Daech sur les rives de l'Euphrate, dans la région d'Al-Baghouz. Aujourd'hui, la reprise de cette ville de l'Est syrien, frontalière avec l'Irak, ouvre un nouveau chapitre de notre combat contre le terrorisme. En effet, l'anéantissement territorial de Daech ne signifie pas que ses combattants ou son idéologie soient terrassés pour autant.

M. Éric Diard. Bravo, quelle perspicacité !

M. Philippe Chalumeau. Ces combattants, nous les savons toujours présents en Syrie, notamment dans la région d'Idlib, et ils se réorganisent au Moyen Orient, en Afrique et en Asie. La menace est donc toujours présente, ici comme ailleurs, partout dans le monde.

Dès lors, madame la ministre, ma question porte sur l'engagement militaire de la France au Levant et en Syrie. Quatre ans après le début de l'opération Chammal, quelles sont dans cette région, à court et à moyen terme, les perspectives d'engagement de nos forces armées, notamment en matière de lutte antiterroriste ?

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Jean-Louis Bourlanges applaudit aussi.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Nous avons en effet franchi, monsieur le député, une étape décisive puisque, en 2015, le califat territorial s'étendait sur un territoire aussi grand que la Grande-Bretagne. Aujourd'hui c'est donc chose faite : Daech ne contrôle plus aucun territoire au Levant. Nous pouvons nous en réjouir et rendre hommage, comme vous venez de le faire, aux soldats, marins et aviateurs de Chammal, mais aussi à la

coalition internationale, aux forces démocratiques syriennes et aux forces de sécurité irakiennes, qui, pendant cinq ans, se sont battues pour parvenir à ce résultat. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, MODEM et SOC, ainsi que sur quelques bancs des groupes GDR et LR.)*

S'il faut célébrer ce succès, la situation n'en reste pas moins précaire, car Daech s'est préparé depuis longtemps à la clandestinité et à la poursuite de son combat. Comme je le fais chaque fois devant nos militaires et nos partenaires de la coalition, j'insiste sur le fait que nous ne devons ni baisser la garde, ni relâcher nos efforts.

C'est pourquoi nous resterons engagés contre Daech, d'abord dans le cadre de la coalition internationale, tout en continuant bien entendu à adapter notre dispositif chaque fois que ce sera nécessaire. Nous resterons également engagés auprès des forces de sécurité irakiennes, auprès desquelles nous menons des actions de formation et de stabilisation des territoires libérés, afin qu'elles puissent, in fine, se réappropriier la sécurité de leur propre pays.

Et comme il ne saurait y avoir de victoire militaire sans solution politique, la France continuera d'œuvrer à une solution politique inclusive, sous l'égide des Nations unies, aux côtés de son envoyé spécial. Nous devons en effet recréer les conditions du retour à l'État de droit, à la sécurité et au développement. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM, ainsi que sur quelques bancs des groupes MODEM et SOC.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Chalumeau](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1818

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 mars 2019](#)